

# Rapport du jury du département de philosophie

## 1. Dossier d'admissibilité

Le département de philosophie a reçu 75 dossiers. Dans l'ensemble tous sont apparus de bon niveau. Les lettres de motivation et les projets ont fait l'objet d'un très grand soin, et le jury s'en est félicité. Les dossiers ont été examinés en fonction de plusieurs critères : la cohérence du parcours, la motivation de l'étudiant ou de l'étudiante à étudier la philosophie à l'École normale supérieure, la pertinence et l'originalité du projet déposé, la clarté du propos. Certains dossiers se sont naturellement détachés, parce qu'ils remplissaient ces critères et ont suscité l'intérêt des membres du jury, présentant un niveau d'élaboration tout à fait remarquable. Le sujet est ouvert à tous les projets de recherche, pour autant que ceux-ci fassent l'objet d'un investissement sérieux et documenté. Parmi les dossiers retenus, certains présentaient des sujets chez des auteurs considérés comme classiques (Machiavel, Leibniz, Schopenhauer, par exemple), d'autres chez des auteurs moins connus (comme Philodème de Gadara ou Patočka). D'autres encore avaient choisi de travailler sur des questions transversales ou thématiques (le formalisme mathématique, ou la temporalité en musique). De tels projets ont paru dignes d'intérêt et prometteurs.

À l'issue de la délibération, 16 dossiers ont été retenus.

## 2. Épreuves d'admission

Les admissibles ont passé deux épreuves d'admission, un écrit et un oral.

### ***L'écrit (4h)***

Il a consisté à répondre à deux questions.

La première, commune à tous les candidats et candidates, était une question de philosophie générale : « À partir d'exemples, vous réfléchirez à la nature de la croyance. » Le jury a valorisé les qualités d'analyse conceptuelle des candidats, ainsi que leur capacité à mobiliser des exemples pertinents pour évoquer une question philosophique complexe, que ce soit des croyances communes ou la croyance religieuse. Il a également été sensible à la clarté du propos et à la qualité de l'exposition. La forme dissertative n'était pas requise pour traiter une telle question, mais le jury a particulièrement évalué la construction d'ensemble de l'argumentation.

La deuxième partie de l'épreuve consistait à répondre à une question appartenant au grand domaine dans lequel le candidat entendait se spécialiser dans son master. Six questions étaient proposées :

#### **\*Histoire de la philosophie antique et médiévale**

Vous développerez l'analyse d'une ou de plusieurs conceptions de la sagesse dans la philosophie antique.

#### **\*Histoire de la philosophie moderne**

Vous présenterez et discuterez une ou plusieurs conceptions métaphysiques du mal dans la philosophie moderne.

#### **\*Histoire de la philosophie contemporaine**

Vous présenterez l'analyse d'une conception contemporaine de la perception.

#### **\*Épistémologie et philosophie des sciences**

Vous proposerez une analyse philosophique d'une controverse scientifique de votre choix.

**\*Esthétique et philosophie de l'art**

À partir de votre culture artistique, vous réfléchirez à l'idée de création.

**\*Philosophie morale et politique**

Vous réfléchirez à l'articulation entre vertu et politique.

Les réponses à ces différentes questions ont dans l'ensemble été très satisfaisantes. Les candidates et les candidats ont souvent fait preuve d'une grande finesse d'analyse et d'un vrai savoir dans leur domaine de spécialisation. Le jury a été particulièrement sensible à l'usage réfléchi d'exemples, sans lesquels les argumentations déployées ne pouvaient pas être réellement convaincantes. Là encore, la forme dissertative n'était pas requise, mais quelle que soit la forme choisie, une solide structuration de la pensée et une argumentation construite demeurent nécessaires.

***L'oral (30 minutes)***

Il a consisté en un entretien avec le jury, précédé d'un exposé de 10 minutes au cours duquel la candidate ou le candidat devait présenter ses motivations pour rejoindre le département de philosophie de l'ENS et justifier son projet de recherche. Certains exposés n'ont pas été suffisamment soignés (manque de construction, imprécision, improvisation etc). Cette présentation est essentielle et il importe qu'on puisse vérifier, à cette occasion, les qualités orales des candidats. Le jury, au cours de la discussion, a pu évaluer la cohérence des projets de recherche. Certains ont paru plus superficiels que d'autres. Les questions posées par le jury dans la discussion ne sont nullement des pièges, elles n'ont d'autre fonction que de permettre aux candidates et aux candidats de montrer leurs compétences et de justifier leurs choix de recherche.

À l'issue des oraux, 7 candidates et candidats ont été retenus.